

La décision modificative n°1 à pour objectif de :
- d'alimenter le chapitre 011

Le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter la DM1

Mairie d'Aureil					
BP 2015 (Budget général)					
Décision Modificative n° 1 du 3 décembre 2015					
INVESTISSEMENT					
Chapitre	Article	R/D	BP	Libellé	Variation
021		R	61 312,79 €	virement de la section de fonctionnement	-16 000,00 €
10	10222	R	30 000,00 €	factva	16 000,00 €
FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Article	R/D	BP	Libellé	Variation
70	7067	R		droit des services	4 000,00 €
023		D	61 312,79 €	virement à la section d'investissement	-16 000,00 €
011	605	D	- €	achats et variations de stocks	4 500,00 €
011	60612	D	26 000,00 €	énergie et électricité	2 500,00 €
011	60623	D	37 000,00 €	alimentation	6 000,00 €
011	6188	D	600,00 €	frais de contrôle	2 000,00 €
011	6228	D	2 500,00 €	rémunération d'intermédiaire	3 000,00 €
011	6262	D	3 000,00 €	frais de télécommunication	2 000,00 €



[Handwritten signature]

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré adopte la DM1 telle que proposée